

Allos Sports

Coline Varcin a été élue sportive savoyarde de l'année 2015, pour le Dauphiné Libéré, devant sa coéquipière Justine Braisaz. Au-delà des récompenses individuelles bien méritées, c'est le biathlon savoyard qui est à l'honneur et la montagne à laquelle on rend un bel hommage car, chez les garçons, c'est le grimpeur de Chambéry escalade Gautier Supper qui devance le champion du monde de slalom, JB Grange. A signaler aussi, dans la catégorie clubs, le succès des boulistes de Cognin devant les footballeuses du FC Nivolet.

Rugby : En fédérale 3, **Montmélian** a connu son premier accroc à Nuits Saint-Georges, mais ses efforts n'ayant pas été vains, termine les matchs aller largement en tête avec un succès sur Ampuis. En fédérale 1, le **SOChambéry** a subi une courte défaite chez les Ardéchois d'Aubenas, ramenant cependant le bonus défensif. A 3 points de Bourg et d'Aubenas, il n'a pas renoncé à lutter pour la 1^{ère} place car le calendrier des matchs retour lui paraît favorable avec 5 réceptions pour 4 déplacements. Pour l'instant, le SOC n'est pas retenu parmi les clubs ayant déposé un dossier pour la Pro D2. Affaire à suivre.

En **Honneur régional**, **Aix les Bains** s'est hissé en tête de sa poule, tandis que le **SOUAlbertville** a bien terminé 2015 par une large victoire sur Le Teil, avec le bonus offensif (5 essais

dont 2 de Y. Hénaff, le rapide ailier issu d'une famille connue de sportifs locaux). **Chez les Féminines**, l'équipe de Savoie vient de subir un revers face aux Violettes bressanes mais elle peut reprendre rapidement la tête de sa poule de fédérale1.

Handball : Le **Chambéry SH** échoue de peu à Toulouse . Il reste 5^{ème} ex aequo et s'est qualifié pour les 1/8èmes de finale de la Coupe de France.

Hockey sur glace : En division1, **Val Vanoise** a réagi et peut envisager de recoller au milieu du classement. Il n'en est pas de même des **Eléphants de Chambéry** qui patinent dangereusement et se trouvent actuellement lanterne rouge en division 2.

Cyclo-cross : **Marlène Petit**, vainqueur de la Coupe de France, l'an passé, peut récidiver : la dernière épreuve sera décisive. En attendant, Marlène a obtenu le titre de championne Rhône-Alpes sur l'exigeant circuit de Cognin.

Football : En **CFA2**, **Aix les Bains**, est quelque peu englué dans le fond de la classe mais proche du milieu de tableau.

Bonne et heureuse année 2016 à toutes les sportives et à tous les sportifs de Savoie avec de nombreux succès.

sidérons que le développement des atteintes aux libertés nécessite une riposte. L'état d'urgence est maintenant utilisé pour perquisitionner chez des personnes n'ayant aucun lien avec le terrorisme. Pire, il justifie des interdictions de manifester. Nous appelons donc également à participer aux rassemblement et défilé du 12 décembre».

Comme l'écrit la CGT dans son bulletin départemental, l'état d'urgence représente désormais «un danger sérieux pour nos libertés démocratiques, individuelles, sociales et politiques».

La volonté gouvernementale de l'inscrire dans la Constitution rencontrera, n'en doutons pas, l'opposition sérieuse de beaucoup d'élus.

La véritable lutte contre le terrorisme passe par une politique étrangère différente de la part de notre pays, privilégiant les solutions politiques au lieu de recourir à chaque fois aux expéditions militaires.

Elle passe aussi par la suppression des ghettos, l'arrêt des contrôles policiers «au faciès», la présence renouvelée des services publics dans tous les quartiers, la promotion de l'emploi durable et bien rémunéré, l'école de la réussite pour tous et partout, une politique sociale et solidaire, donc.

Chambéry

15 décembre, manif' contre l'état d'urgence

Voté dans la précipitation (et sous la pression d'une situation dramatique) après les horribles attentats de Paris, l'état d'urgence devait être contrôlé par le Parlement (c'était une exigence des députés du Front de gauche). Dès le vote acquis à l'Assemblée nationale, Manuel Valls changeait de discours ce qui amenait une majorité des sénateurs Front de gauche à s'abstenir. Puis, la multiplication des arrestations de militants altermondialistes (voire syndicaux) et d'assignations à résidence de citoyens n'ayant aucun lien avec quelque terrorisme que ce soit, amenait les parlementaires du Front de gauche à créer un site répertoriant tous les abus et atteintes aux libertés individuelles indûment «couverts» par l'état d'urgence.

Le 15 décembre, à Chambéry, un rassemblement d'environ 300 personnes était suivi d'une manifestation pour demander la levée de l'état d'urgence. Ensemble, le MJCF, le PCF, le NPA, le PG, la CGT, Solidaires, l'UNEF, l'UNL, d'autres encore avaient appelé à y participer.

Sollicité par les organisateurs de l'initiative, la fédération de Savoie du PCF y avait souscrit en leur écrivant : «Nous con-

Editorial

Une année de réflexion et d'engagement nous attend

Notre journal présente tous ses vœux à ses lecteurs. Dans le même temps, il sait les difficultés sociales et politiques du moment. Difficultés sociales avec la remise en cause du code du travail, avec la répression antisyndicale, avec la prégnance des idées libérales au sein du gouvernement, avec la satisfaction affichée du Medef devant les propos d'Emmanuel Macron. Et difficultés politiques avec le résultat des élections régionales, résultat qui prouve l'insuffisante crédibilité des solutions alternatives au libéralisme, avec la montée du Front national.

Cette montée du Front national inquiète à juste titre. Elle signifie que le racisme et le rejet de l'autre peuvent prendre le pas sur les solidarités nécessaires. Au «*prolétaires de tous les pays, unissez-vous*», se substitue le «*chacun pour soi*». Mais ce recul des idées de progrès n'est pas inéluctable.

Ce qui s'est passé à GrafTech prouve le contraire. Des élus, de simples citoyens, des braves gens de toutes opinions, des militants communistes et cégétistes engagés ont mené, 50 jours et 50 nuits durant, une action solidaire remarquable, quel que soit le temps, partageant les repas et la détermination, montant les gardes de nuit malgré gripes et fatigue, construisant une cabane de l'amitié où tous se retrouvaient autour du feu pour résister encore et encore aux volontés américaines d'un puissant fonds financier. Cette solidarité-là est à l'exact opposé du monde «*idéologique*» du FN.

Ce qui se passe à Chambéry vaut également d'être cité. Des habitants, des associations locales s'emparent de chaque problème, que ce soit à propos des rythmes scolaires, des immeubles qu'on veut détruire, d'une mairie de quartier, de l'absence de commerces locaux ou des questions de santé,

Sommaire : Editorial - Moûtiers : quelles suites pour l'hôpital - La CGT de Carbone Savoie pose les vraies questions - A propos du manque de neige en début de saison - Nouvelles de Chambéry - Mise en concurrence des barrages - Suite aux Régionales - Allos sports.

Et surtout la santé !



pour tenter d'y apporter des réponses. Il y a là une intervention citoyenne multiforme saluée par les communistes, et à laquelle l'association «*Chambéry Cap à gauche*» n'est sûrement pas étrangère.

C'est dans ce sens qu'il faut aller, pour, non pas «*reconstruire*», mais élargir en permettant à la classe ouvrière et aux citoyens de se saisir de la chose politique. Cette intervention citoyenne est une démarche d'avenir.

Une base solide existe déjà, et l'intervention citoyenne peut s'en servir. Le travail fait par les élus Front de gauche dans les conseils général et régional garde toute sa valeur, toute sa pertinence. Christiane Lehmann, Jean-Louis Portaz et Antoine Fatiga n'ont pas œuvré pour rien, quel que soit le résultat des diverses élections. Et les explications apportées par les militants et les membres de la liste «*L'Humain d'abord*» restent d'actualité, que ce soit à propos du Lyon Turin, de la privatisation des barrages, des droits nouveaux qu'il faut donner aux salariés ou de la libéralisation du rail.

Les communistes vont s'appuyer sur tout cela pour réfléchir et proposer, tout en participant à toutes les initiatives de résistance aux choix libéraux du gouvernement, de riposte aux futures mauvaises décisions du nouvel exécutif régional. Ce nécessaire brassage des idées mené dans le cadre d'une lutte des classes féroce se traduira par un congrès du PCF, congrès qui cherchera des voies pour conjurer l'échec.

Alain Dupenloup

Mouÿtiers

Et maintenant, quelles conséquences après la fermeture des urgences de l'hôpital ?

Tous ceux qui y sont allés s'en souviennent : en hiver, le service des urgences de l'hôpital de Mouÿtiers ne désemplissait pas. Les mobilisations n'ont donc jamais cessé pour en défendre l'existence (*couplée évidemment avec la chirurgie*).

Le 16 décembre (*voir notre photo*), des membres du collectif pour l'hôpital se sont ainsi réunis devant ses entrées pour s'opposer (*pacifiquement*) au déménagement de lits et de matériels des urgences sur Albertville.

Le collectif écrit : «*Sachant que les blocs opératoires en construction à Albertville ne seront opérationnels qu'en février, nous avons plaidé auprès de la direction du CHAM, de l'ARS et des élus pour conserver intactes les capacités chirurgicales de Mouÿtiers*» pour le moment. «*La situation nous inquiète car il y a déjà de longues files d'attente à Albertville alors que les 250 000 touristes ne sont pas encore arrivés*».

Le commandant de gendarmerie étant intervenu auprès des manifestants pour que le déménagement du matériel puisse avoir lieu, une courte délégation a été reçue en sous-préfecture, composée de Bernard Gsell (*président du collectif*) et de Bernard Fraissard (*vice-président*). Sans cacher qu'il oeuvrait «*dans le cadre défini par l'Etat*», le sous-préfet s'est engagé «*à évaluer périodiquement les résultats obtenus, les dysfonctionnements*



éventuels, les corrections à y apporter en temps utile». Le sous-préfet accompagne donc la fermeture de Mouÿtiers en y mettant les formes.

Mais on ne mesure encore pas toutes les conséquences de cette fermeture. Le collectif pointe déjà une baisse de l'offre de soins (*Il y avait 4 blocs opératoires à Albertville et 4 à Mouÿtiers, soit 8 en tout, il n'y en aura plus que 6 à Albertville après la fermeture de Mouÿtiers. Il y aura 32 lits en moins, puisque le CHAM augmente Albertville de 28 lits mais enlève les 60 lits de chirurgie de Mouÿtiers*). Et des dizaines de milliers de personnes se trouvent désormais à plus d'une heure de route d'un service des urgences.

Cette situation pourrait accroître «*la fuite*» de patients vers des structures plus lointaines, Médipôle (*privé*) ou Chambéry (*public*). L'augmentation prévisible de traumatisés du ski dans l'hôpital de Chambéry aura d'ailleurs, inévitablement, des conséquences sur les conditions de travail des personnels (*sûrement obligés de travailler le dimanche*). La suppression de la proximité n'améliorera pas les choses, et c'est regrettable. Peut-on revenir en arrière ? Il n'est pas interdit d'y penser. D'ailleurs, tôt ou tard, il faudra bien cesser les politiques d'austérité et remettre L'Humain au centre de toute décision

Les trois auteurs invités ont également été satisfaits de l'initiative, Michel Etiévent, Marianne Henriet (*présente depuis quelques années*), et le poète marocain Mohamed Aouragh (*rencontré à la fête des Allobroges*).

Les présents étaient aussi venus pour écouter les chansons du Crac (*Le «chiffon rouge albertvillois et chambérien»*), et l'après-midi se termina par un apéritif-dîatoire très fourni et bien arrosé, comme il se doit, dans la bonne humeur, pour soigner le moral en ces temps difficiles.

P.C.

Albertville

Succès de l'après-midi du livre

Comme chaque année, depuis plus de 40 ans, à l'approche des fêtes, la section d'Albertville du PCF a organisé son après-midi du livre (*et de la chanson*) à la fin de l'an passé. Nos camarades Evelyne et Alain ont tenu l'exposition des ouvrages de la librairie Jean-Jacques Rousseau avec, cette année, un choix élargi. Pour leur première participation, ils ont été très satisfaits du résultat..

LES ALLOBROGES SAVOYARDS

Bimensuel départemental du PCF
326 avenue Alsace Lorraine - 73000 Chambéry
Directeur de la publication :
Alain Dupenloup
Commission paritaire 0220 P 11348
Tél. 04 79 62 04 13 - Fax : 04 79 62 17 51

Imprimé par nos soins

BULLETIN D'ABONNEMENT POUR 1 AN

Nom - Prénom :

Adresse :

22 euros

à renvoyer avec le règlement à :
Les Allobroges Savoyards, 326 avenue
Alsace Lorraine, 73000 Chambéry.

Abonnement

Soutien à partir
de 30 euros

Réabonnement

Date :

La Léchère

Les Américains doivent signer pour GrafTech !

Au moment où nous écrivons, «*les protocoles d'accord avec le fonds américain sont à la signature pour GrafTech*». Ces accords doivent concerner la mairie de La Léchère, qui demande à racheter les locaux de l'entreprise pour l'euro symbolique, et le repreneur partiel Trafer qui souhaite acheter et utiliser les machines non démantées.

Cette signature est aujourd'hui entre les mains des Américains qui vérifient tous les aspects juridiques possibles des accords. On peut le comprendre, mais on peut aussi penser qu'il serait temps de conclure. Dès que ce sera fait, nous en informerons nos lecteurs.

Albertville

Sous de fortes paroles écologiques, le libéralisme !

Elisabeth Roulet est une écologiste sympathique à la personnalité affirmée. Et cela se sent dans la lettre qu'elle a adressée à *La Savoie*.

Elle y dénonce «*la monarchie républicaine avec un sauveur suprême*» et exige «*une bonne dose de proportionnelle*» pour les élections. C'est bien. Mais, quand elle estime que «*le mille-feuille administratif doit être réduit*», on voit poindre la disparition des communes et le remplacement progressif des élus par des techniciens.

Et quand elle veut «*supprimer la bureaucratie qui handicape les entreprises*», on croit entendre simultanément Pierre Gattaz et Manuel Valls, et on entend le clairon patronal sonner la charge contre le code du travail.

Beaucoup d'écologistes sont ainsi, pleins de bonne volonté mais imprégnés d'idéologie libérale. Nous nous devons d'en débattre.

SNUipp 73

Enquête sur les rythmes scolaires

En France, le SNUipp (FSU) est le premier syndicat chez les personnels des écoles maternelles et primaires.

En Savoie, sa section départementale a conduit une enquête auprès des enseignants à propos des rythmes scolaires. C'était la 3^e de ce type. La 1^{ère} a été réalisée en novembre 2014, la 2^e en mars 2015 et le SNUipp vient de publier les résultats de la 3^e. Ils sont significatifs.

91% des enseignants savoyards consultés expriment un sérieux mécontentement face aux nouveaux rythmes scolaires. La réforme ne convainc pas.

De très nombreux points négatifs sont relevés, conditions de travail dégradées, tensions dans les écoles, fatigue générale, ATSEM moins présentes pour les maternelles, etc.

Le point de vue du PCF

Pour le PCF, la réforme dite des «*rythmes scolaires*» dénature le temps scolaire en «*dénationalisant*» officiellement les heures de classe supprimées en 2007. Elle dégrade aussi l'accueil des loisirs du mercredi.

Cet accueil est appelé «*extrascolaire*» pour les journées sans école, et «*périscolaire*» pour les journées où les enfants ont école. Il s'est parfois traduit par la création de garderies à moindre coût, et souvent par une offre d'activités payante.

Les mairies qui ont fait des efforts se retrouvent en difficulté avec la baisse des dotations. Cette privatisation partielle de l'école se révèle donc contreproductive sur le plan scolaire. Elle aggrave une des plaies du système, les inégalités.

Les marchands de «*soupe*» pseudo pédagogique sont d'ailleurs à l'affût, espérant en tirer un bon profit en vendant leurs «*projets*». L'école laïque gratuite est à (*re*)conquérir.

Auvergne Rhône Alpes

Le résultat des régionales pour « L'Humain d'abord »

Pour les élections régionales, en Auvergne Rhône-Alpes, la liste «*L'Humain d'abord*» soutenue par le PCF obtient 7 élus dans 6 départements différents. La Savoie perd Antoine Fatiga, ce qui est profondément regrettable vu le travail qu'il a effectué et l'engagement qui est le sien.

Les 7 élus sont Pascale Semet (*Allier*), François Jacquart (*Ardèche*), Patrice Voir (*Isère*), Cécile Cukierman (*Loire*), Raphaël Debû (*Métropole Lyon*), Boris Bouchet et Catherine Fromage (*Puy de Dôme*).

Nous leur souhaitons un bon travail au service des salariés et des populations.

Si la division du Front de gauche a pesé négativement sur les résultats, on note que, même là où il était uni, les résultats ne sont pas au rendez-vous. Ce sont bien la nécessité et la possibilité d'une alternative au capitalisme qui manquent de crédibilité.

Au deuxième tour, la défaite de Jean-Jack Queyranne est la défaite de la politique gouvernementale. Les considérations nationales ont pesé sur le vote régional et c'est normal, le contraire aurait été surprenant.

Il va falloir désormais beaucoup réfléchir pour «*redresser la barre*». Ce devrait être l'objet du prochain congrès du PCF.

Prochaine réunion du Comité de rédaction des Allobroges :

Lundi 11 janvier à 10h au local de la section d'Albertville du PCF. Tous les militants souhaitant y participer sont les bienvenus. Les articles éventuels sont à adresser à pcf.73@wanadoo.fr



Derrière Bonneval, le col de l'Iseran (en été)

Haute Maurienne

La liaison à ski entre Bonneval et Val d'Isère est toujours dans les tiroirs

Le 28 décembre 2015, des engins de déneigement avaient dégagé la route de Bonneval au Col de l'Iseran pour permettre à des navettes d'emmenant des skieurs de Bonneval s'exprimer sur les pistes de Val d'Isère. Selon le maire de Val d'Isère, l'opération devait permettre de 150 à 200 personnes d'aller skier sur Val d'Isère. L'initiative était placée sous la responsabilité du maire de Bonneval. La neige étant tombée moins d'une semaine après, les navettes n'ont pas dû fonctionner longtemps. Le bilan financier du truc n'est pas connu. Son bilan carbone non plus.

Mais cette opération s'inscrit dans un projet plus vaste, relier Bonneval et Val d'Isère par des remontées mécaniques. Ce projet mérite discussion. Aura-t-il un impact sur le Parc de la Vanoise ? Des conséquences immobilières ? Prend-il en considération les conséquences, sur le bas des vallées, de l'hyper développement des stations, en particulier tarines ? La demande des élus du bas, largement partagée en Tarentaise, est qu'on ne construise plus «en haut» sans s'inquiéter de ce que cela induit «en bas». C'est une demande légitime qui concerne les accès, l'élimination des déchets, l'eau, et même les risques d'inondation.

la masse salariale, c'est-à-dire sur l'emploi. Karl Marx avait écrit des choses très intéressantes sur le triptyque «prix, salaires, profits», avant même que le mot «compétitivité» ait été inventé. Pas besoin d'être marxiste pour lire Karl Marx, suffit de savoir lire...

Bernadette Laclais poursuit : «L'avenir de notre système de santé est un sujet sur lequel je me suis mobilisée tout au long de l'année 2015». Vu l'état dudit système, le recul de la couverture sociale et la colère légitime des personnels, la mobilisation de la députée a dû s'apparenter au drame rocheux de Sisyphe... Une mobilisation qui s'inscrit dans le cadre de l'austérité est en effet vouée à l'échec.

Mise en concurrence des concessions hydrauliques : où en est-on ?

En novembre et décembre 2015, les hydrauliciens se sont fortement mobilisés et ont fait grève, ce qui a permis à la Fnm CGT d'avoir une oreille plus ouverte de la part du ministère. Force est de constater que les réponses à la mise en demeure de la Commission Européenne (concernant la mise des barrages en délégations de service public), tant du gouvernement que de l'entreprise EDF, sont structurées uniquement d'un point de vue juridique. C'est pour cela que l'intersyndicale (CGT, FO, CGC et timidement CFDT) a exigé de l'Etat un courrier d'accompagnement politique. Il paraît en effet essentiel de rappeler à l'Europe les bienfaits d'un modèle qui a fait ses preuves depuis 1946 (efficacité, enjeu social, bas coût).

Le 10 Décembre, le Droit d'Alerte Economique déposé par le Cce d'EDF SA a également retenti jusqu'au niveau des commissaires européens. Celui-ci mettra en lumière la réalité sur le mix énergétique français et le rôle des entreprises comme EDF.

Prenons garde aux intentions du Capitalisme suite à la sortie d'EDF du CAC40. Il apparaîtrait que la part publique trop dominante ne permettrait pas de dégager assez de profits! Pour les actionnaires autres que l'Etat sans doute ?...

La journée d'action intersyndicale annoncée le 21 Janvier prochain, au-delà des revendications salariales légitimes, sera aussi l'occasion de s'opposer une nouvelle fois au démantèlement d'EDF et à l'ouverture à la concurrence des concessions hydrauliques !

Georges Blonde

Proposez l'abonnement aux Allobroges autour de vous !

Savoie

Des vœux pour ne rien dire...

Bernadette Laclais est députée socialiste de la Savoie. A ce titre, et c'est bien normal, elle envoie ses vœux aux organisations sociales, syndicales et politiques. Elle y affirme sa volonté d'agir pour «favoriser l'emploi et le dynamisme et la compétitivité de nos entreprises». C'est sympathique, sauf que les deux ne vont pas ensemble...

En effet, la «compétitivité» des entreprises passe aujourd'hui, avec l'aggravation de la concurrence, par une forte pression sur

Notre Dame de Briançon

La CGT de Carbone Savoie pose les vraies questions

Nos lecteurs le savent, l'usine Carbone Savoie de Notre-Dame-de-Briançon est le leader mondial de la cathode (en carbone et graphite). Le site appartient au groupe Rio Tinto Alcan (RTA) qui souhaite s'en débarrasser. La direction de RTA a mené des négociations très discrètes avec des acheteurs potentiels estimant que, on cite, «le processus doit rester confidentiel pour en assurer le succès». La CGT regrette ce silence. En effet, les salariés ont des choses à dire et le syndicalisme est porteur de propositions concrètes pour développer l'entreprise. Pour qu'elles puissent être prises en compte, il faut que tout le monde soit informé des tenants et des aboutissants de la négociation, il faut que tout le monde sache quels sont les projets des acheteurs. C'est une évidence, mais une évidence qui ne s'intègre visiblement pas dans le Monopole financier en cours.

Au moment où nous écrivons, il semble que RTA s'appête à céder Carbone Savoie au fonds de retournement Alandia Industries. Alandia aurait «emporté la mise face au Russe Energo-prom, aux fonds HIG Capital et CoBe Capital, et à l'industriel français Mersen».

Fondée en 2010 par de grandes familles françaises d'entrepreneurs, la société Alandia est, selon sa propre publicité, «un investisseur industriel reprenant des sociétés traversant des difficultés momentanées». Cela justifierait totalement que les syndicats (et en particulier la CGT) soient associés aux discussions, le but devant être le maintien de l'emploi.

Les salariés de Carbone Savoie se sont déjà fortement mobilisés pour le maintien du site de Notre-Dame (Rappelons que la CGT avait même organisé une manifestation de solidarité avec les salariés du site de Lannemezan lors de sa fermeture). Cela devrait continuer à propos des salaires. La CGT n'accepte pas le refus de la direction de les augmenter. Les salariés vont donc être consultés et décideront des actions à mener pour l'emploi et pour les salaires. Ils ont tout notre soutien.



Une des entrées de Carbone Savoie (côté ancienne SERS)

Quand les fachos se félicitent des choix du gouvernement...

Le 30 décembre, le «Bloc identitaire» (un nauséux groupuscule d'extrême droite) publie un communiqué estimant que «l'extension de la déchéance de nationalité est une victoire idéologique et politique fondamentale» de l'extrême droite. Les fascistes précisent que la proposition gouvernementale de déchéance de la nationalité pour les binationaux convaincus de terrorisme «pourrait demain être étendue à un certain nombre de crimes marquant un divorce évident entre leurs auteurs et la communauté nationale». Les syndicalistes voient très bien de quels «crimes» il pourrait éventuellement s'agir...

Pataugeant dans un bourbier idéologique semblable, le gouvernement ukrainien a tout simplement interdit le Parti communiste au nom des crimes du régime soviétique !... (Amnesty International et le PCF ont d'ailleurs vigoureusement protesté).

Que les choix politiques de Manuel Valls et de François Hollande soient approuvés par les nouvelles chemises brunes de notre pays est terrible. Les vrais démocrates ne peuvent que les combattre.

Fonction publique

Action intersyndicale le 26 janvier

Les syndicats CGT, FO et Solidaires ont déposé un préavis de grève nationale pour le 26 janvier (le SNES - FSU devait mener une action contre la réforme des collèges le même jour). En effet, début février, des négociations salariales doivent s'ouvrir dans la Fonction publique, «après plus de 5 ans de gel de la valeur du point d'indice», et après l'échec de précédentes négociations.

Les syndicats exigent donc «une augmentation significative de la valeur du point d'indice, des mesures pour compenser les pertes de pouvoir d'achat, le développement de l'emploi public statutaire par des créations nettes, des moyens financiers à la hauteur des besoins du service public et la défense du service public de proximité». CGT, FO et Solidaires prennent ainsi à contre-pied la politique d'austérité du gouvernement. Ils ont raison.

Pour sa part, la fédération CGT des services publics y ajoute le rejet du «mécanisme de rémunération fondé sur des logiques clientélistes comme la rémunération au mérite», et exige «l'arrêt de la réforme territoriale».

En défendant les personnels, les syndicats de la Fonction publique prennent leurs responsabilités face à une politique qui détruit petit à petit le service public à la française. Car les deux vont de pair : il faut garder et développer le service public avec des personnels à statut et bien rémunérés.



Le 3 janvier, la neige est enfin arrivée

Savoie

Le manque de neige en début de saison hivernale pose beaucoup de questions

Le manque de neige du début de saison force à repenser la question du tourisme. Certes, nous ne pouvons pas dire s'il s'agit d'un épisode météorologique particulier ou d'une conséquence du réchauffement climatique. Mais un tel épisode pourrait bien se reproduire.

Les réponses des stations de ski

Des réponses diverses ont été apportées au problème. Au Margeriaz, dans les Bauges, les moniteurs de l'ESF ont mis la main à la pelle à neige pour colmater les pistes, prêtant ainsi main-forte au service des pistes. Un bel exemple d'esprit collectif. La station a proposé des forfaits à prix réduit, mais, le 31 décembre, n'avait encore embauché «*que le tiers des saisonniers*». Pour sa part, la station de Valfréjus, au-dessus de Modane, n'avait toujours pas ouvert son domaine skiable à la fin décembre.

Aux Menuires, il a été conseillé aux autochtones de ne pas skier pour laisser aux seuls touristes l'usage des pistes ouvertes grâce à la neige de culture. Le conseil a été diversement apprécié... A Ste-Foy-Tarentaise et aux Karellis de la neige a été transportée par hélicoptères. Quand on sait que le réchauffement climatique est causé par l'émission de gaz à effet de serre, et qu'on connaît le bilan carbone d'un hélicoptère, on pense inévitablement à l'image du serpent qui se mord la queue... Le conseiller départemental (LR) Vincent Rolland a approuvé l'usage de l'hélicoptère, parce que, a-t-il dit, il ne faut pas oublier «*l'impact économique du tourisme d'hiver dans notre département*». Oui, mais à quel prix écologique doit-il être payé ? Si l'on ajoute que la neige (*la vraie*) est tombée quelques jours après l'utilisation des hélicoptères, on voit que l'inutile s'est ajouté au nuisible.

Si le Margeriaz a baissé le prix de ses forfaits au moment du manque de neige, la plupart des autres stations ont fait payer

le prix fort aux skieurs. D'un côté, cela a peut-être dissuadé des locaux d'aller sur les pistes, d'un autre côté cela a amplifié l'image de stations près de leurs sous, alors que «*le geste commercial aurait été très apprécié*». Mais une mauvaise réputation, ça s'entretient !

L'importante question des salariés

Antoine Fatiga en parle avec pertinence. Concernant l'embauche dans les remontées mécaniques et dans l'hôtellerie, il pointe une situation très contrastée, faisant la différence entre les stations hautes et les autres. «*Mais, si l'on prend l'ensemble des stations et des activités, seuls 30 à 40% des salariés ont été embauchés*». Le syndicaliste dénonce au passage certaines pratiques, «*comme dans l'hôtellerie où des employeurs engagent du personnel avec un mois à l'essai pour s'en débarrasser sans indemnités*».

Dans les remontées mécaniques, malgré une convention nationale particulière, «*les conditions sociales reculent*», tandis que «*rien n'avance dans les autres secteurs*». Et, si «*le chiffre d'affaires global des remontées mécaniques n'a cessé de progresser depuis huit ans*», on peut estimer que le nombre de leurs emplois a nationalement reculé de plus de 2 000. Le développement immobilier incessant des stations, l'augmentation des domaines skiables, ne se traduisent plus par une augmentation de l'emploi dans les remontées. Cette vérité remet en cause quelques certitudes. Les raisons en sont nombreuses : remplacement de vieux télésièges par des débrayables, recherche de la «*compétitivité*» par la réduction de la masse salariale, réponse aux exigences des actionnaires (*voir l'exemple de la Compagnie des Alpes*). La bataille pour l'emploi concerne aussi les remontées mécaniques.

Valmorel a anticipé en partageant le travail

Carole Pierre, déléguée CGT à Valmorel, l'explique : en mettant en œuvre une activité partielle, «*nous avons maintenu 70% de notre rémunération brute, alors que l'entreprise pouvait nous faire chômer à 50%. Une fois l'embauche effective, les contrats sont sécurisés sur 17 semaines*». Les saisonniers non encore embauchés au 1^{er} janvier ont dû arriver le 2, «*à la date d'expiration de la période réglementaire de report d'embauche*».

Quelques idées, quelques propositions

Le manque de neige risquant de se renouveler, il faut travailler à des réponses pérennes. Tout d'abord, il est clair que le rafistolage par hélicoptères ne règlera rien. Il faut aller vers la prolongation et la diversification hivernale des activités d'été. Ensuite, il faut cesser de considérer le tourisme d'hiver comme une réponse à la suppression des emplois industriels dans les vallées et se battre, au contraire, pour leur maintien et leur développement. Et là, il y a du grain à moudre. Enfin, l'emploi saisonnier ne doit pas être une variable d'ajustement du chiffre d'affaires des remontées. Des lois nouvelles sont indispensables pour sécuriser l'emploi : c'est possible si les bénéfices réalisés dans le tourisme d'hiver sont reversés à tous. En fait, au travers de la problématique des stations on retrouve la lutte entre le fric et l'Humain.

Chambéry

Le maire évidemment favorable à l'ouverture des magasins le dimanche

La loi Macron donne aux maires le droit de supprimer le repos dominical des salariés des commerces de détail (*dans la limite de 12 dimanches par an. C'était 5 avant 2015*). Le maire de droite de Chambéry, Michel Dantin, s'est bien sûr saisi de cette possibilité octroyée par un gouvernement socialiste...

Il a donc proposé l'ouverture des commerces 8 dimanches par an. St Alban-Leysses autorisant 12 ouvertures dominicales, cela a donné lieu à des débats surréalistes au sein du Conseil municipal de Chambéry. Ainsi, Philippe Bard, de droite, et Jean-Benoît Cerino, du PS, ont-ils fait la même remarque : si Chambéry «*montait*» à 10, et si St Alban-Leysses «*descendait*» à 10, les choses seraient plus équilibrées et la concurrence moins faussée... Concernant la qualité de vie des salariés, le droit au repos dominical, la lutte contre les reculs sociaux et la richesse de la vie de famille, ils n'ont pas d'avis précis.

Bernadette Laclais, qui a voté la loi Macron en tant qu'élue socialiste, a voté contre la proposition du maire du fait du «*manque d'harmonisation entre les communes du bassin chambérien*». Que les salariés travaillent le dimanche, elle s'en moque, mais il faut tous qu'ils travaillent autant !

Guy Fajean (*l'élue de Cap à gauche*) a aussi voté contre, mais pour une autre raison. Il a fait remarquer que 5 dimanches c'était déjà bien suffisant comme ça, et qu'il convenait de respecter le repos dominical. Il a ajouté : «*On verra les bilans, car les pouvoirs d'achat des populations sont ce qu'ils sont. Quant aux salariés volontaires pour travailler le dimanche, je crois qu'ils subissent plus qu'ils n'y sont favorables car ils n'ont pas le choix par rapport à la situation de l'emploi*». Et c'est vrai que, si les salaires étaient suffisants, si les pressions patronales n'existaient pas, si l'ultralibéralisme ne minait pas notre société, la question du travail du dimanche ne se poserait même pas.

A propos de la fermeture de la mairie de quartier du Laurier

Le maire de Chambéry n'a jamais été un grand adepte de la proximité. Il estimait d'ailleurs, passé un temps, que les mairies des quartiers étaient une dépense inutile, avant de déclarer, lors d'un dernier conseil municipal : «*les mairies des quartiers poursuivent leur action au plus près des habitants*». Cela ne l'a pas empêché de fermer sans état d'âme la mairie de quartier du Laurier, transférant le personnel à la mairie de Grenette. Naturellement il a bien fourni quelques arguments pour justifier sa décision auprès de l'électorat, le coût d'une mise aux normes, l'austérité, etc.

Mais ces arguments cachent mal les véritables motivations de Michel Dantin, à savoir le choix d'une gestion autoritaire et antisociale. Car, même avec ses limites, la mairie de quartier offre des services de proximité aux populations et peut être un lieu de démocratie locale. C'est cela que veut supprimer le maire de Chambéry.

Car, s'il déclarait utile la mairie de quartier lors du conseil municipal précité, il en réduit progressivement les missions (*Ainsi, les parents inscrivaient auparavant leurs enfants dans la mairie de leur quartier, alors qu'ils sont désormais contraints d'aller le faire au service Education*), il en réduit les effectifs, les plages d'ouverture, voire il les ferme comme au Laurier.

L'association «*Chambéry Cap à gauche*» dénonce une régression qui ne sera pas compensée par Internet, rien ne remplaçant le contact humain dans les démarches administratives.

Les locataires du Bois-Joli sont opposés à la démolition de leur immeuble

Avec le soutien de l'association «*Chambéry cap à gauche*», le collectif des habitants de Bois-Joli a procédé, du 15 au 20 décembre, à la consultation des habitants pour savoir ce que chacun pensait de l'éventuelle démolition de leur bâtiment. Un exercice de démocratie de proximité réussi. En effet, le taux de participation a été de 73 % ! Et 79 % des habitants consultés ont dit NON à la démolition.

Ceux qui étaient partisans de la démolition ont avancé deux arguments : un entretien insuffisant du bâtiment et des abords. Ces arguments peuvent constituer un fil conducteur pour rendre encore plus positive la vie au Bois-Joli. D'ailleurs le collectif entend donner des suites à sa consultation. On parlera sûrement de nouveau de sa détermination démocratique.

Les associations des Hauts de Chambéry travaillent à améliorer le quotidien

Une réunion de travail réunissant des habitants, des représentants d'associations (*dont Chambéry Cap à gauche*) s'est tenue en fin d'année passée à Chambéry-le-Haut.

Le but était de réaliser un questionnaire en direction de la population, questionnaire portant sur l'implantation d'un magasin de proximité (*à l'emplacement de l'ex ED*) et sur la nature des commerces qu'il serait souhaitable d'avoir. La bonne ambiance et l'enthousiasme qui ont imprégné la réunion se sont traduits par une nouvelle réunion le 7 janvier. On le voit, associations et habitants ne se résignent pas, et cette volonté d'agir pourrait bien constituer le socle d'une nouvelle construction politique apportant enfin une réponse à la désespérance actuelle. Les communistes en sont et en seront, car c'est bien lorsque les citoyens se saisissent eux-mêmes des problèmes que l'on avance.